



MAIRIE de MARCHES
Service urbanisme
26300 MARCHES

(à rappeler dans toute correspondance)

DOSSIER N° PC 026 173 22 00008 Demande du : 21/12/2022 Reçue le : 21/12/2022 Sur un terrain sis et cadastré : 79 ROUTE DES CISTERCIENS LA GARE 26173 ZC 143, 26173 ZC 71
DESTINATAIRE SAS PAIN 79 ROUTE DES CISTERCIENS LA GARE 26300 MARCHES

Dossier suivi par GABRIELE Dominique

OBJET : Retrait avant décision d'un permis de construire, RECOMMANDE AR

REF. Votre demande de retrait en date du 7 mars 2023

Madame, Monsieur,

Par lettre susvisée, vous me demandez de procéder à l'annulation du dossier N° **PC 026 173 22 00008** décrit dans le cadre ci-dessus, et qui est à l'heure actuelle en cours d'instruction dans mes services.

J'ai pris bonne note de cette décision et vous fais connaître que votre dossier a été déclaré **SANS SUITE**.

Par voie de conséquence, la lettre de notification des délais d'instruction, citée en référence, fixant la date limite avant laquelle une décision devait vous être notifiée devient désormais sans objet.

Je conserve cependant pour mes archives un exemplaire de ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

A MARCHES, le 14 mars 2023

Le Maire, Philippe HOURDOU



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.421-2-4 du Code de l'Urbanisme.